

J'ai également l'honneur de proposer que la présente note et le Mémorandum d'accord en annexe, dont les versions anglaise et française font également foi, sous réserve de l'approbation de votre Gouvernement, ainsi que votre note en réponse indiquant l'assentiment de votre Gouvernement, constituent un accord entre nos deux Gouvernements, qui entrera en vigueur à compter de la date de votre réponse.

Lors de son entrée en vigueur, cet Accord modifiera et complétera l'Accord constitué par l'échange de notes, avec le Mémorandum d'accord en annexe, du 9 mars 1959, dans sa forme modifiée antérieurement.

Agréez, Monsieur le secrétaire d'État, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

L'ambassadeur,
PETER M. TOWE

L'honorable Cyrus R. Vance,
Secrétaire d'État,
Washington, D.C.